

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**Réaction des groupes environnementaux québécois
au plan fédéral de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto**

Un brouillon qu'il faut absolument améliorer

Ottawa, 13 avril 2005 - De façon unanime, plusieurs des principaux groupes environnementaux québécois ont réservé un accueil mitigé au plan fédéral de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto. Bien qu'ils constatent que le gouvernement fédéral a finalement publié son plan, ils estiment que celui-ci ne permettra pas au Canada d'atteindre son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les délais prescrits.

Parmi les principales lacunes du plan, on trouve :

- l'absence de détail quant aux mécanismes et aux mesures concrètes qui seront mises de l'avant;
- l'absence d'échéanciers et de cibles intérimaires pour la mise en oeuvre;
- l'absence de mécanismes transparents ou d'instruments pour mesurer les résultats;
- le volume des réductions obligatoires exigées des grands émetteurs finaux (GÉF) – qui produisent environ 50 % des émissions de gaz à effet de serre du Canada – est si faible qu'il impose aux autres éléments du plan un fardeau inéquitable;
- l'attente qu'au moins 74 % des objectifs de réduction soient obtenus au moyen d'actions individuelles des Canadiens et Canadiennes ou à l'aide des fonds publics, alors que les individus ne sont responsables que de 23 % de l'ensemble des émissions canadiennes.

Pour que le plan canadien soit crédible pour les citoyens et citoyennes et les autres signataires du Protocole de Kyoto, le gouvernement doit immédiatement :

- établir des échéanciers et des objectifs intérimaires pour chaque section du plan;
- appliquer, dès 2005, d'importantes mesures de mise en oeuvre dans toutes les sections du plan (y compris le Fonds pour le climat, le Fonds du partenariat, la section « Programme » et le système des GÉF);
- renforcer le système des GÉF en établissant, pour la période de 2008 à 2012, des objectifs plus ambitieux mais réalistes qui soient proportionnels à la contribution des industries aux émissions de gaz à effet de serre du Canada;
- éliminer l'utilisation inappropriée du Fonds d'investissement technologique par les GÉF, qui leur permettrait d'éviter de faire leur juste part pour réduire les émissions d'ici 2012;
- s'assurer que le plan contienne un mécanisme pour prévenir tout comptage en double des réductions des émissions pendant la mise en oeuvre du plan;
- mieux utiliser la réglementation et les mesures fiscales notamment en établissant des exigences réglementaires pour les GÉF et les fabricants d'automobiles;
- établir des mécanismes transparents pour garantir que les résultats obtenus dans chaque section du plan puissent être constamment évalués. Que les réductions des émissions puissent être vérifiées et mesurées. Que soit créé un système de rétroaction permettant d'ajuster le tir si le Canada n'est pas en voie d'atteindre ses objectifs de Kyoto.

Ces modifications sont nécessaires pour que le plan canadien de mise en oeuvre de Kyoto soit conforme à ses engagements. Il faut agir rapidement, d'autant plus que le Canada devra effectuer des réductions d'émissions beaucoup plus importantes au cours des prochaines décennies. Nous sommes prêts à travailler avec les gouvernements, l'industrie et les autres parties intéressées pour assurer la mise en oeuvre efficace du Protocole de Kyoto au Canada.

-30-

Sources :

Association québécoise de lutte à la pollution atmosphérique

Coalition Québec-Vert-Kyoto

Équiterre

Greenpeace

Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

Vivre en Ville

Pour plus de renseignements :

Steven Guilbeault, Greenpeace, cell. : (514) 231-2650

Hugo Séguin, Équiterre, cell. : (514) 247-1006

Philippe Bourque, RNCREQ, cell. : (514) 791-7022

André Bélisle, AQLPA et porte-parole Coalition Québec-Vert-Kyoto, cell. : (418) 386-6992